

# La ségrégation spatiale des immigrés reste forte, mais elle a reculé depuis 1968

Selon l'INED, le nombre d'enfants d'immigrés habitant hors des quartiers défavorisés progresse

L'Institut national d'études démographiques (INED), a dévoilé, jeudi 21 avril, un état des lieux de la ségrégation spatiale des populations immigrées en France. Ses résultats, tirés de la vaste enquête « Trajectoires et origines » (TeO) menée entre septembre 2008 et février 2009, montrent que la ségrégation des immigrés reste forte en France, mais qu'elle a baissé, si on la compare à la situation qui prévalait en 1968.

**« On l'oublie souvent, mais, en 1968, il y avait encore des bidonvilles aux portes des agglomérations »**

**Jean-Louis Pan Ké Shon**  
chercheur de l'INED

Le chercheur de l'INED qui a mené l'étude, Jean-Louis Pan Ké Shon, a particulièrement axé ses travaux sur les immigrés provenant d'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de Turquie, qui seraient, selon lui, les plus concentrés géographiquement. Les « ATM », comme il les appelle, habitent pour près des deux tiers dans seulement trois régions : l'Île-de-France (40 %), Rhône-Alpes (10 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (10 %). Pour ces populations, la ségrégation reste « très forte », selon le chercheur.

En 2008, dans les 10 % de quartiers les plus précarisés – où les taux de chômage sont les plus élevés – 42 % de la population était originaire des ATM. Dans les zones urbaines sensibles (ZUS), ce pourcentage était de 35 %. Les autres immigrés et leurs enfants représentaient 15 % de l'ensemble des résidents. Mais la situation était plus grave dans les zones franches urbaines (ZFU), où les ATM et leurs enfants atteignaient presque 43 % de la population.

Nos représentations collectives du « ghetto » sont toutefois erronées, insiste le chercheur. Des populations de nombreuses origines sont mélangées dans les quartiers sensibles. Plus de 70 % des immigrés d'ATM et leurs enfants vivent hors des ZUS. Et les immigrés non européens et leurs enfants ne forment la majorité de la population, en 2008, que dans 5 % des quartiers de 5 000 habitants et 20 % de ceux de 20 000 habitants.

Sur la période courte, qui va de 1990 à 1999, le chercheur note bien une accentuation de la ségrégation en Île-de-France pour certaines nationalités. C'est le cas pour les immigrés algériens (+2,3 %), les Marocains (+1,6 %) et les Turcs (+3,7 %). Mais pas pour les immigrés d'origine subsaharienne où elle est restée stable, ni pour les Tunisiens, pour lesquels elle a même reculé (-1,6 %).

Sur le temps long en revanche, et de façon générale, la ségrégation a reculé en France. Depuis 1968, elle a baissé de 5 % pour les Maghrébins, 9 % pour les Africains, 1,7 % pour les Asiatiques et de 3,6 % pour les Européens. « On l'oublie souvent, mais, en 1968, il y avait encore des bidonvilles aux portes des agglomérations », rappelle M. Pan Ké Shon. S'ils « posent problème » comme on le leur reproche souvent, ils en « posent beaucoup moins qu'avant ! »

Cette « meilleure intégration résidentielle », comme la qualifie le chercheur, se remarque particulièrement chez les enfants d'immigrés ou « seconde génération ». Ils vivent certes « spatialement plus proches » de leurs parents – qui vivent donc dans des quartiers défavorisés – que les enfants de la « population majoritaire ». Mais ils sont plus nombreux que leurs ascendants à avoir pu s'installer

dans des quartiers aisés ou moyennement aisés.

L'enquête est plus discrète sur les causes de cette ségrégation. La littérature sur le sujet est controversée et les causes sont de toute façon « multifactorielles », d'après M. Pan Ké Shon. Selon lui, ces résultats s'expliquent pour partie par le rôle des offices HLM qui ont parfois une gestion « un peu racialisée » de leur parc de logements. Les conflits de cohabitation amèneraient certains à faire, par défaut, le choix de regrouper des nationalités entre elles.

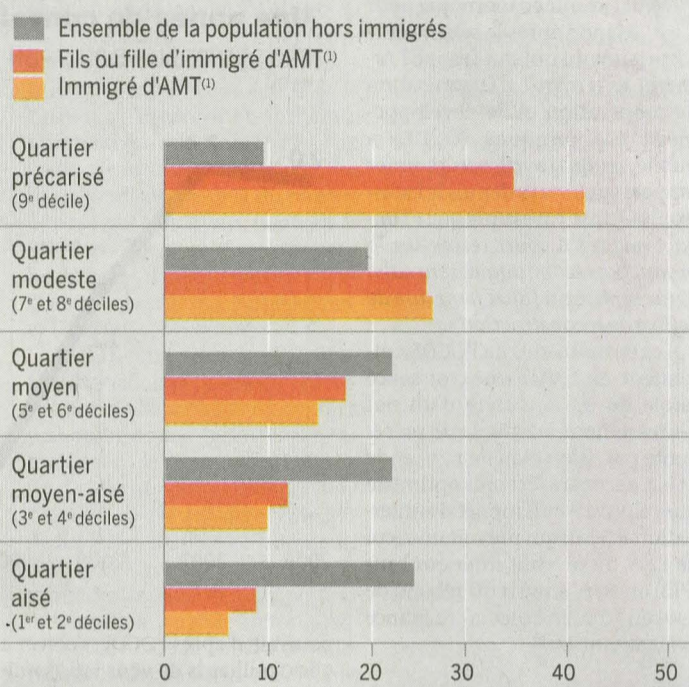
Il y aurait aussi des causes systémiques. Les populations du Maghreb, d'Afrique subsaharienne ou de Turquie étant celles qui ont les plus faibles revenus, elles se retrouveraient de facto là où les logements sont peu onéreux. Un phénomène « d'auto-ségrégation » et d'entre-soi existerait aussi, mais cette idée est débattue. Celui-ci serait dû au fait que les nouveaux arrivants ont tendance à rejoindre les réseaux d'entraide de leur diaspora, selon M. Pan Ké Shon.

Il y aurait enfin la crise du milieu des années 1990, pense le chercheur. « Celle-ci a beaucoup touché les classes ouvrières », rappelle-t-il, dont les immigrés font largement partie. « Donc il est possible que cette main-d'œuvre non qualifiée se soit alors retrouvée drainée vers les quartiers défavorisés », conclut-il. ■

Elise Vincent

## Les enfants d'immigrés moins « ghettoïsés » que leurs parents

PROPORTION D'IMMIGRÉS ET D'ENFANTS D'IMMIGRÉS DANS UN QUARTIER SELON SON TAUX DE CHÔMAGE, en 2008 en %



(1) AMT : Afrique subsaharienne, Maghreb et Turquie  
Champ : personnes de 18 à 60 ans ne vivant plus chez leurs parents

Lecture : les quartiers sont regroupés par déciles en fonction de leur taux de chômage. Ainsi, les plus précarisés ont près de 42 % de leur population composée d'immigrés d'AMT.

SOURCE : INED

**5 669 000 AUDITEURS QUOTIDIENS (1)**

**NOUVELLE PROGRESSION HISTORIQUE (2)**

**441 000 AUDITEURS GAGNÉS EN 1 AN (3)**

Contact NRJ Global :  
Christophe Hallet  
01 40 71 43 39  
challet@nrjglobal.fr  
www.nrjglobal.com

Source : Mediametrie 126 000 radio, janvier-mars 2011, LâV, 5h-24h, 13+  
(1) Audience cumulée  
(2) Progression en 1 an de l'audience cumulée, historique de la 126 000 sur NRJ  
(3) Progression de l'audience cumulée vs janvier-mars 2010

DeBonneville-Orlandini